

SARL AC&C

SARL au capital de 1 000 €
RCS MANOSQUE 880 033 246
Code ape 6920 Z

Société de COMMISSAIRES AUX COMPTES

Compagnie Régionale des Commissaires Aux Comptes d'Aix en Provence - Bastia

Société d'EXPERTISE COMPTABLE

Conseil régional de Marseille

ZA LES CROUES
04 170 SAINT ANDRE LES ALPES

Tél : 04 92 83 63 38
Gsm : 06 16 55 85 25
E mail : didierkoubbi@acetc.fr

ASSOCIATION CRECHE N'DO
4, avenue du Coudon
83210 LA FARLEDE

RAPPORTS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2024

SARL AC&C

SARL au capital de 1 000 €
RCS MANOSQUE 880 033 246
Code ape 6920 Z

Société de COMMISSAIRES AUX COMPTES

Compagnie Régionale des Commissaires Aux Comptes d'Aix en Provence - Bastia

Société d'EXPERTISE COMPTABLE

Conseil régional de Marseille

ZA LES CROUES
04 170 SAINT ANDRE LES ALPES

Tél : 04 92 83 63 38
Gsm : 06 16 55 85 25
E mail : didierkoubbi@acetc.fr

ASSOCIATION CRECHE N'DO **4, avenue du Coudon** **83210 LA FARLEDE**

RAPPORT GENERAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES **ANNUELS DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2024**

Mesdames et Messieurs les membres de l'association,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association CRECHE N'DO relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2024, tels qu'ils sont joints au présent rapport. Ces comptes ont été arrêtés par le conseil d'administration sur la base des éléments disponibles à cette date.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du Commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2024 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de Commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Nous vous informons que les appréciations auxquelles nous avons procédé ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues sur la présentation d'ensemble des comptes et notamment sur :

- les subventions à recevoir relatives à l'exercice comptable 2024.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux membres de l'association.

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration et dans les autres documents adressés aux membres de l'association sur la situation financière et les comptes annuels. S'agissant des événements survenus et des éléments connus postérieurement à la date d'arrêt des comptes relatifs aux effets de la crise liée au Covid-19, la Direction nous a indiqué qu'ils feront l'objet d'une communication à la prochaine assemblée appelée à statuer sur les comptes.

Responsabilités de la Direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la Direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la Direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration de l'association.

Responsabilités du Commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative.

Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le Commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- ↳ il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- ↳ il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- ↳ il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- ↳ il apprécie le caractère approprié de l'application par la Direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité du syndicat à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- ↳ il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

La Garde, le 30 juillet 2025

Didier KOUBBI
Commissaire aux comptes



Bilan Actif

	Du 01/01/2024 au 31/12/2024			Au 31/12/2023
	Brut	Amort. Prov.	Net	Net
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Donations temporaires d'usufruit				
Concessions, brevets et droits similaires	642	642		
Autres immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles en cours				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillages industriels	1 293	764	529	
Autres immobilisations corporelles	28 520	10 248	18 272	2 237
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes sur immobilisations corporelles				
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés				
Immobilisations financières				
Participations et créances rattachées				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	299		299	299
TOTAL I	30 754	11 654	19 100	2 536
Comptes de liaison				
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et encours				
Créances				
Créances clients, usagers et comptes rattachés	14 969		14 969	8 266
Créances reçues par legs ou donations				
Autres	24 693		24 693	49 530
Valeurs mobilières de placement				
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	80 357		80 357	161 040
Charges constatées d'avance	55		55	25
TOTAL III	120 074		120 074	218 861
Frais d'émission des emprunts				
Primes de remboursement des obligations				
Ecart de conversion actif				
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV + V + VI)	150 827	11 654	139 174	221 397

Bilan Passif

	31/12/2024	31/12/2023
FONDS PROPRES		
Fonds propres sans droit de reprise		
Fonds propres statutaires		
Fonds propres complémentaires		
Fonds propres avec droit de reprise		
Fonds propres statutaires		
Fonds propres complémentaires		
Ecart de réévaluation		
Réserves		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves pour projet de l'entité		
Autres réserves		
Report à nouveau	102 574	106 115
Excédent ou déficit de l'exercice	-78 961	-3 542
Situation nette	23 613	102 574
Fonds propres consommables		
Subventions d'investissement	691	1 173
Provisions réglementées		
TOTAL I	24 304	103 747
Comptes de liaison		
FONDS REPORTES ET DEDIES		
Fonds reportés liés aux legs ou donations		
Fonds dédiés		
TOTAL III		
PROVISIONS		
Provisions pour risques	21 692	21 692
Provisions pour charges		
TOTAL IV	21 692	21 692
DETTES		
Emprunts obligataires et assimilés (titres associatifs)		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	26 480	44 745
Emprunts et dettes financières diverses		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	16 152	6 000
Dettes des legs ou donations		
Dettes fiscales et sociales	49 865	45 214
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	681	
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance		
TOTAL V	93 177	95 958
Ecart de conversion passif		
TOTAL VI		
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV + V + VI)	139 174	221 397

Compte de résultat

	31/12/2024	31/12/2023
Produits d'exploitation		
Cotisations	2 500	
Ventes de biens et services		
Ventes de biens		
- dont ventes de dons en nature		
Ventes de prestations de services	494 059	450 850
- dont parrainages		
Produits de tiers financeurs		
Concours publics et subventions d'exploitation	69 433	124 500
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation comptable		
Ressources liées à la générosité du public		
Dons manuels		
Mécénats		
Legs, donations et assurances-vie		
Contributions financières		
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges	31 657	20 683
Utilisations des fonds dédiés		
Autres produits	89	
TOTAL I	597 737	596 034
Charges d'exploitation		
Achats de marchandises	37 136	34 278
Variation de stocks		
Autres achats et charges externes	66 463	77 164
Aides financières		
Impôts, taxes et versements assimilés	2 868	8 846
Salaires et traitements	428 940	373 901
Charges sociales	105 262	80 128
Dotations aux amortissements et dépréciations	3 179	985
Dotations aux provisions		21 692
Reports en fonds dédiés		
Autres charges	28	378
TOTAL II	643 876	597 372
RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	-46 139	-1 339
Produits financiers		
Produits financiers de participations		
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés	765	12
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL III	765	12
Charges financières		
Dotations financières aux amortissements, dépréciations et provisions		
Intérêts et charges assimilées	255	2 526
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL IV	255	2 526
RESULTAT FINANCIER (III - IV)	510	-2 514
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I - II + III - IV)	-45 629	-3 853

Compte de résultat (Suite)

	31/12/2024	31/12/2023
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital	482	482
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
TOTAL V	482	482
Charges exceptionnelles		
Sur opérations de gestion	33 814	41
Sur opérations en capital		
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions		130
TOTAL VI	33 814	171
RESULTAT EXCEPTIONNEL (V - VI)	-33 332	311
Participations des salariés aux résultats	VII	
Impôts sur les bénéfices	VIII	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V)	598 984	596 528
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VII + VIII)	677 945	600 070
EXCEDENT OU DEFICIT	-78 961	-3 542
Contributions volontaires en nature		
Dons en nature		
Prestations en nature		
Bénévolat		
TOTAL		
Charges des contributions volontaires en nature		
Secours en nature		
Mise à disposition gratuite de biens	-76 861	-60 000
Prestations en nature	76 861	60 000
Personnel bénévole		
TOTAL		

ANNEXE

Annexe au bilan et au compte de résultat de l'exercice clos le 31/12/2024 dont le total du bilan avant répartition est de 139 174 Euros, présenté sous forme de liste, et dégageant un résultat de : -78 961 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2024 au 31/12/2024.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

PRESENTATION GENERALE

Activité de l'Association :

Crèche N'do est membre de l'Association des collectifs parents enfants professionnels (Acepp). Cette crèche dispose d'une capacité de 40 places entre crèche et multi-accueil.

Lieu d'exploitation de l'activité de l'Association :

4 avenue du Coudon 83210 La Farlède

Appartenance à un groupe financier :

Non

Règles et méthodes comptables

Annexe au bilan et au compte de résultat de l'exercice clos le 31/12/2024 dont le total du bilan avant répartition est de 139 174 Euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste et dégageant un résultat de -78 961 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2024 au 31/12/2024.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Les comptes annuels ont été établis conformément aux dispositions du Code de Commerce, du plan comptable général et du règlement ANC n°2018-06 du 5 décembre 2018 relatif aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif.

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Faits caractéristiques

Diminution de 50 % de la subvention de la Maire en 2024 -> Augmentation de l'aide versée par la CAF

Evénements significatifs postérieurs à compter de la clôture

Changement du Président en 2025.

Immobilisations incorporelles et corporelles

Les immobilisations sont évaluées à leur coût d'acquisition.

Les amortissements sont calculés, en fonction de la durée d'utilisation prévue, suivant le mode linéaire ou dégressif.

• Logiciels	10	ans,
• Constructions	20 à 30	ans,
• Agencements et aménagements	5 à 10	ans,
• Mobilier de bureau et informatique	3	ans,
• Mobilier	5 à 10	ans,

Participations, autres titres immobilisés, valeurs mobilières de placement

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires.

Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à cette valeur, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

Stocks

Pas de tenu de Stock au sein de la structure pour cette année 2024.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Les autres créances sont essentiellement composées du solde des subventions à recevoir. (à détailler)

Subventions d'investissement

Les subventions d'investissement octroyées à l'association sont enregistrées conformément à l'article 312-1 du règlement ANC n°2014-03, dans le compte 131000 "Subventions d'investissement", avec reprise au compte de résultat au rythme de l'amortissement des biens financés, dans le compte 777000.

Provision pour risques et charges

Aucune provision pour risques et charges n'a été constituée à la clôture de l'exercice.

Engagements de départ à la retraite

Compte tenu de l'âge moyen du personnel et du taux de rotation constaté, les engagements de retraite ne sont pas significatifs. Il en est de même concernant les engagements relatifs au droit individuel à la formation.

Fonds dédiés et reportés

Les fonds dédiés sont des rubriques du passif qui enregistrent, à la clôture de l'exercice, la partie des ressources, affectées par des tiers financeurs à des projets définis, qui n'a pas pu encore être totalement utilisée conformément à l'engagement pris à leur égard.

Pas de fonds dédiés à la clôture de l'exercice 2024.

Emprunts

Au cours de l'exercice, l'entité n'a souscrit aucun nouvel emprunt.

Le montant de l'emprunt qui reste à rembourser au 31/12/2024, s'élève à 26 480 €. Ce dernier a été contracté au moment du COVID en 2020, pour un montant total de 70 000 €.

Contributions volontaires en nature

L'association bénéficie d'une mise à disposition gratuite des locaux pour l'accueil des jeunes enfants, par la Mairie de la Farlède, pour la somme de 76 861 euros.

Régime fiscal

L'entité est un organisme sans but lucratif non soumis aux impôts commerciaux au régime de droit commun.

Rémunérations versées à certains dirigeants

En application de l'article 20 de la loi n°2006-586 du 23 mai 2006, le montant total des rémunérations pour l'exercice clos le 31/12/2024 versées aux deux cadres dirigeants, salariées de l'association, s'élève à 21 644 euros. Ces rémunérations comprennent les caractéristiques suivantes :

	Rémunérations	Avantages en nature
Montant total	21 644	
Conformément au Code Général des Impôts (articles 261, 7, 1 ^{er} du CGI et 242C-1 de l'annexe II), l'entité rémunère 1 dirigeante sans remettre en cause le caractère désintéressé de sa gestion. A ce titre, la rémunération versée au cours de l'exercice clos le 31/12/2024 s'élève à :		
	Rémunérations	Avantages en nature
MME HUSSON ELINE	21 644	

Etat des immobilisations

CADRE A	Valeur brute en début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluation de l'exercice	Acquisitions créances virements
Frais d'établissement et de développement			
Donations temporaires d'usufruit			
Autres postes d'immobilisations incorporelles	2 520		
TOTAL	2 520		
Terrains			
Constructions :			
- Sur sol propre			
- Sur sol d'autrui			
- Générales, agencements et aménagements constructions			
Installations :	1 178		650
- Techniques, matériel et outillage			
- Générales, agencements et aménagements divers			18 119
- De transport			
Matériel :	9 427		974
- De bureau et informatique, mobilier			
Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours			
Avances et acomptes			
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés			
TOTAL	10 605		19 743
Participations évaluées par mise en équivalence			
Autres :			
- Participations			
- Titres immobilisés			
Prêts et autres immobilisations financières	299		
TOTAL	299		
TOTAL GENERAL	13 424		19 743
CADRE B	Diminutions		Réévaluation légale ou éval. par mise en équival.
	Virement	Cession	Valeur d'origine des immos en fin d'exercice
Frais d'établissement et de développement			
Donations temporaires d'usufruit			
Autres postes d'immobilisations incorporelles		1 878	642
TOTAL		1 878	642
Terrains			
Constructions :			
- Sur sol propre			
- Sur sol d'autrui			
- Gales, agencements et aménagements const.			
Installations :		535	1 293
- Techniques, matériel et outillage			
- Gales, agencements et aménagements divers			18 119
- De transport			
Matériel :			10 401
- De bureau et informatique, mobilier			
Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours			
Avances et acomptes			
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés			
TOTAL		535	29 813
Participations évaluées par mise en équivalence			
Autres :			
- Participations			
- Titres immobilisés			
Prêts et autres immobilisations financières			299
TOTAL			299
TOTAL GENERAL		2 413	30 754

Etat des amortissements

CADRE A - Situations et mouvements de l'exercice			Montant au début de l'exercice	Augment.	Diminu.	Montant en fin d'exercice
Frais d'établissement et développement						
Donations temporaires d'usufruit						
Autres postes d'immobilisations incorporelles			2 520		1 878	642
TOTAL			2 520		1 878	642
Terrains						
Constructions : - Sur sol propre - Sur sol d'autrui						
Installations générales, agencements et aménagements des constructions						
Installations techniques, matériel et outillage industriel			1 178	121	535	764
Installations générales, agencements et aménagements divers				2 311		2 311
Matériel de transport						
Matériel de bureau et informatique, mobilier			7 190	747		7 937
Emballages récupérables et divers						
TOTAL			8 368	3 179	535	11 012
TOTAL GENERAL			10 888	3 179	2 413	11 654

CADRE B - Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires	Dotations			Reprises			Mouvement net des amort. à la fin de l'exercice
	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement et dvp.							
Donations temporaires d'usufruit							
Autres postes d'immo. incorp.							
TOTAL							
Terrains							
Constructions : - Sur sol propre - Sur sol d'autrui							
Inst. gales, agenc. et aménag. des construc.							
Inst. tech. mat. et outil. indus.							
Inst. gales, agenc. et aménag. divers							
Matériel de transport							
Mat. de bureau et info. mob.							
Emballages récup. et divers							
TOTAL							
Frais d'acq. de titres de particip.							
TOTAL GENERAL							
DOTATIONS NON VENTILEES		REPRISES NON VENTILEES		TOTAL GENERAL NON VENTILE			

CADRE C - Mouvements de l'exercice affectant les charges réparties sur plusieurs exercices	Montant net au début de l'exercice	Augment.	Dot. exercice aux amort.	Montant net en fin d'exercice
Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes de remboursement des obligations				

Etat des créances

CREANCES	Montant brut	Liquidité de l'actif	
		Echéances à moins d'1 an	Echéances à plus d'1 an
De l'actif immobilisé			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres immobilisations financières	299		299
De l'actif circulant			
Clients et usagers douteux ou litigieux			
Clients, usagers et comptes rattachés	14 969	14 969	
Reçues sur legs ou donations			
Personnel et comptes rattachés	360	360	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	465	465	
Impôts sur les bénéfices			
Taxe sur la valeur ajoutée			
Autres impôts, taxes et versements assimilés			
Divers			
Confédération, fédération, union, associations affiliées			
Débiteurs divers	23 868	23 868	
Charges constatées d'avance	55	55	
TOTAL	40 016	39 717	299

(1) Dont prêts accordés en cours d'exercice

(1) Dont remboursements obtenus en cours d'exercice

Commentaire

Etat des dettes

DETTES	Montant brut	Degré d'exigibilité du passif		
		Echéances à moins d'1 an	Echéances à plus d'1 an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires et assimilés				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit :				
- A 1 an max. à l'origine				
- A plus d'1 an à l'origine	26 480	26 480		
Emprunts et dettes financières diverses				
Fournisseurs et comptes rattachés	16 152	16 152		
Dettes des legs ou donations				
Personnel et comptes rattachés	26 442	26 442		
Sécurité sociale et autre organismes sociaux	23 212	23 212		
Impôts sur les bénéfices				
Taxe sur la valeur ajoutée				
Autres impôts, taxes et assimilés	211	211		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Confédération, fédération, union, associations affiliées				
Autres dettes	681	681		
Produits constatés d'avance				
TOTAL	93 177	93 177		

(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice

(1) Emprunts remboursés en cours d'exercice

Commentaire

Variation des fonds propres 431-5

VARIATION DES FONDS PROPRES	Montant en début d'exercice	Affectation du résultat	Augmentations	Diminutions ou consommations	Montant en fin d'exercice
Fonds propres sans droit de reprise					
Fonds propres avec droit de reprise					
Ecart de réévaluation					
Réserves					
Report à nouveau	106 115			3 542	102 574
Excédent ou déficit de l'exercice	-3 542				-78 961
Situation nette	102 574			3 542	23 613
Dotations consommables					
Subventions d'investissement	1 173			482	691
Provisions réglementées					
TOTAL	103 747			4 024	24 304

Commentaire

Tableau de mouvements des subventions d'investissement

Nature des subventions	Affectation	Montant à l'origine	Report au résultat de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice
TOTAL				

Contributions volontaires en nature

	31/12/2024	31/12/2023
Répartition par nature de charge	Débit	Débit
860 - Secours en nature (alimentaire, vestimentaires,...)		
TOTAL		
861 - Mise a disposition gratuite de biens (locaux, matériel,...)		
TOTAL		
862 - Prestation		
TOTAL		
864 - Personnel bénévole		
TOTAL		
TOTAL GENERAL		
	31/12/2024	31/12/2023
Répartition par nature de ressources	Crédit	Crédit
870 - Dons en nature		
TOTAL		
871 - Prestation en nature		
TOTAL		
875 - Bénévolat		
TOTAL		
TOTAL GENERAL		

Charges à payer et produits à recevoir

Charge à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Exercice clos le 31/12/2024	Exercice clos le 31/12/2023
Emprunts obligataires et assimilés (titres associatifs)		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières diverses		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	10 521	
Dettes des legs ou donations		
Dettes fiscales et sociales	30 070	27 081
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
Instruments de trésorerie		
TOTAL	40 590	27 081

Commentaire

Produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Exercice clos le 31/12/2024	Exercice clos le 31/12/2023
Créances clients, usagers et comptes rattachés		
Créances reçues par legs ou donations		
Autres		27 838
Valeurs mobilières de placement		
Instruments de trésorerie		
Disponibilités		
TOTAL		27 838

Commentaire

Produits et charges constatés d'avance

PRODUITS CONSTATES D'AVANCE		Exercice clos le	Exercice clos le
		31/12/2024	31/12/2023
Produits :	- D'exploitation		
	- Financiers		
	- Exceptionnels		
TOTAL			

Commentaire

CHARGES CONSTATEES D'AVANCE		Exercice clos le	Exercice clos le
		31/12/2024	31/12/2023
Charges :	- D'exploitation	55	25
	- Financières		
	- Exceptionnelles		
TOTAL		55	25

Commentaire